

Le Colombier est le lieu de sépulture de Georges Clemenceau. Le manoir est propriété de la famille depuis la fin du 17<sup>ème</sup> siècle. En 1848, Benjamin, le père de Georges y avait planté un « cèdre de la Liberté » sous lequel il tint à se faire inhumer. Et c'est parce qu'il avait beaucoup admiré son père que Georges souhaita être inhumé près de lui.

Mais pour vous, le chemin se poursuit. Les communes de Rochetrejoux et Mouchamps ont bien travaillé pour créer un sentier reliant les 2 bourgs par Le Colombier. Le Petit Lay est certes petit mais pas laid.

Vu du cimetière, Mouchamps a fière allure, perché au-dessus de la rivière. Pause très agréable au terrain de camping. Encore 1,5 km jusqu'au « Moulin aux moines », dans la vallée désormais moins encaissée. Votre circuit rejoint ensuite la longue ligne droite de l'ancienne voie ferrée Les Herbiers-Chantonay.

Cette voie ferrée sera votre fil conducteur jusqu'à Chantonay. Elle fut créée en 1914. Peut-être entendrez-vous siffler le train mais cela s'appelle des « acouphènes » car la voie est abandonnée depuis 1965. Certains tronçons ont pu être récupérés par différentes collectivités pour les transformer soit en petite route soit en itinéraire équestre ou pédestre. Profitons-en. D'autres sections sont devenues privées: nous les contournerons le plus souvent par des chemins d'exploitation.

Voici bientôt St Vincent Sterlanges et son ancienne gare puis la « route de La Ponne » pour votre deuxième ravitaillement. L'arrivée sur Chantonay, à travers zones industrielles et commerciales, reste très agréable du fait des aménagements piétonniers qui les traversent. On constate même que Chantonay est « une ville à la campagne » en terminant par le sentier de La Mozée dessiné au milieu des prairies qui bordent la petite rivière, à deux pas du centre-ville.